

évêque de Vienne et l'instituteur de la fête des Rogations,
mort le 11 mai en 475 ou 476.

MOLE SVB HAC LAPIDVM *sanctissima*

MEMBRA TEGVNTUR HVIUS *pontificis*

URBIS SACRIQVE MAM *erti*

HIC TRIDVANVM CVM SOLLEMPNIBVS LETANIIS

INDIXIT IEIVNIVM ANTE DIEM QVA CELE

BRAMVS DOMINI ASCENSVM

« Sous l'abri de ces pierres, reposent les très-saints mem-
bres de saint Mamert, évêque de cette ville.

« Il a institué un jeûne de trois jours, avec des litanies
solennelles, avant le jour où nous célébrons l'Ascension de
« Notre Seigneur. »

Cette épitaphe est évidemment d'un temps moins ancien que celui de saint Mamert. Les indices fournis par la forme des lettres qui la composent comme par le style de sa rédaction ne la reportent pas au delà du X^e siècle. Entre les deux hexamètres, qui en font la première partie et les trois lignes de prose qui la terminent, existe une ouverture carrée de 50 centimètres qui ne paraît pas avoir pu servir à autre chose qu'à l'enchassement d'un reliquaire contenant peut-être le chef du Saint.

Déjà depuis longtemps, à l'époque où Chorier écrivait ses *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, c'est-à-dire vers le milieu du XVII^e siècle, les choses étaient en l'état qui vient d'être constaté. L'ouverture ou *loculus* propre à loger un reliquaire était vide, le tombeau avait disparu, et le souvenir même s'en était si complètement perdu que l'historien de Vienne ne se doutant guère en lisant l'épitaphe, que le tombeau caché dans l'épaisseur du mur, était précisément devant lui et en quelque sorte sous ses yeux, s'étonne que saint Mamert n'ait pas « eu un tombeau relevé comme le sont tant